

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les compétences afin d'intervenir face à une situation d'accident

PRE-REQUIS :

Aucun

DUREE :

07 heures.

NOMBRE DE CANDIDATS :

10 candidats maximum.

PUBLIC CONCERNE :

Toutes personnes physiques

DELAIS D'ACCES :

De 1 à 60 jours selon le planning N en vigueur.

EVALUATION ET VALIDATION :

Épreuve certificative en fin de formation.

CONTENU :

Théorie

Situer le cadre juridique de son intervention

Réaliser une protection adaptée.

Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement.

Secourir une victime de manière appropriée.

Pratique

Exercices pratiques sur les différents thèmes abordés lors de la partie théorique

Mis en œuvre de scénarii d'accident

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance de partie théorique et pratique

Participatives et actives

Support informatique reprenant les points clés de la formation

Démonstrations par le formateur

Exercices d'apprentissage de chaque stagiaire

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Mannequins secourismes (nourrisson, enfant et adulte)

Défibrillateur : DSA ou DAE

Maquillage cinéma et lot de simulations d'accidents

Outils divers

Livret pédagogique INRS remis au stagiaire lors de la formation.

ACCESSIBILITE :

M2S33 Formations répond aux normes ERP

HANDICAP :

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter Monsieur GRATIA Stéphane, conseiller référent au 05.57.54.54.94 ou par email : contact@m2s33.fr afin d'étudier d'éventuels aménagements.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Stéphane GRATIA

Formations aux Métiers de la Sécurité Privée - Audit & Conseil en Entreprise - M2S33 Formations - Immeuble SERVO - 19/21 rue du Commandant Cousteau - 33100 BORDEAUX - Tél : 05 57 54 54 94
SAS au capital de 14 000 € - RCS Bordeaux - SIRET 834 644 734 00016 - APE - 8359A 6 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331106733 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine
« Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » Autorisation d'exercice N° FOR-033-2027-04-20-20220646892 du 20/04/2022 délivrée par le CNAPS
Mention légale cf. Article L612-14 du CSI « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de naissance publique à l'entrepreneur ou aux personnes qui en bénéficient »

GESTES ELEMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS